

+ d'Infos sur votre réseau

Les règles pour bien voyager

La validation

Valider son titre de transport est obligatoire à chaque montée dans les véhicules, même en cas de correspondance, que vous soyez abonné ou non.

Montées et descentes

A l'arrêt de bus, faites signe au conducteur pour signaler votre intention de monter à bord du véhicule – pensez à appuyer sur le bouton « arrêt demandé » suffisamment tôt pour annoncer votre intention de descendre.

L'accessibilité

Des places sont réservées à l'avant du véhicule aux personnes ayant des difficultés à rester debout.

Seuls les chiens d'aveugle, les petits animaux (chiens et chats) transportés dans un sac ou une caisse de transport, ainsi que les chiens muselés sont autorisés dans les véhicules.

Les vélos pliants ainsi que les trottinettes sont autorisés, ils doivent être impérativement pliés.

Dans le bus, face au harcèlement, quels sont les bons comportements ?

Vous êtes victime, que faire :

Signifiez votre refus

- › Dites "NON" et "STOP" de manière claire et forte,
- › Eloignez-vous de l'agresseur,
- › Faites mine de connaître un témoin,
- › Interpellez les autres voyageurs témoins de la scène.

Alertez

- › Parlez fort et alertez les témoins et le personnel Périmouv' présent, conducteur ou contrôleurs,
- › Prenez les coordonnées des témoins qui pourront appuyer votre dépôt de plainte.

<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/deplacements/transports-collectifs-en-bus/peribus-le-reseau-de-bus/dinfos-sur-votre-reseau?>

Déposez plainte

- › Aucune enquête ni sanction ne peuvent être engagées à l'encontre d'un agresseur sans qu'une plainte n'ait été déposée par la victime,
- › La vidéo protection ne peut être utilisée qu'en cas de dépôt de plainte auprès des services de Police.

Vous êtes témoin, comment réagir :

Faites diversion sans vous mettre en danger

- › Adressez-vous à la victime comme si vous la connaissiez, " Hey Julie ! ça va ? "
- › Parlez fort et interpellez le conducteur ou les autres voyageurs,
- › Impliquez d'autres passagers.

Alertez au plus tôt

- › Prévenez le personnel Périmouv' présent, conducteur ou contrôleurs,
- › Rassurez la victime.



Les numéros d'urgence
17 : Police secours
18 : Pompiers

Où s'informer

- › Associations d'aide aux victimes France victimes Dordogne : 05 53 06 11 73
- › CIDFF : 05 53 35 90 90
- › Ilot Femmes SAFED : 05 53 09 09 49
- › Violences Femmes Info : 3919

Périmouv' : index égalité professionnelle femmes-hommes

Cet index de l'égalité professionnelle a été mis en œuvre progressivement à partir de 2020, afin de lutter contre les inégalités salariales persistantes. Il est composé de plusieurs indicateurs pour mesurer les différences femmes-hommes vis à vis de:

- › Leur écart de rémunération
- › L'écart de répartition des augmentations individuelles
- › Le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité
- › La parité, parmi les 10 plus hautes rémunérations



En 2024, PÉRIMOUV' a obtenu le score de 99/100 ! PÉRIMOUV' poursuit un travail de fond afin de conserver et d'améliorer ce score.

Structure



TRANSPORTS
AGENCE PÉRIMOUV'

📍 11 rue du Président Wilson
24000 Périgueux

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

📞 0553533037

✉ Courriel

📍 ITINÉRAIRE ([HTTPS://WWW.GOOGLE.COM/MAPS/DIR//45.183731,0.717122](https://www.google.com/maps/dir//45.183731,0.717122))



255 rue Martha Desrumaux
24000 PÉRIGUEUX

ALLO AGGLO
05 53 35 86 00

> CONTACT